

INSTITUT

DU DROIT DE LA FAMILLE ET DU PATRIMOINE

FORMATION AU PROCESSUS COLLABORATIF EN DROIT DE LA FAMILLE

6 et 7 Juin ou 9 et 10 juin 2008 - Paris
Conseil National des Barreaux
22, rue de Londres –Paris 9^{ème} (01.53.30.85.60)

12 et 13 juin 2008 – Lyon

PROGRAMME

PREMIERE JOURNEE

Matinée : 9h/12h30 avec une pause

Introduction :

Présentation de l'Institut du droit de la famille et du patrimoine. Présentation des participants et des formateurs, objectifs de la formation .

Ce qui nous a séduit dans le droit collaboratif, présentation de la documentation

L'approche collaborative :

Description du processus

Prémises et principes de base

Négociation raisonnée

Compétences

Options de méthodes de résolution de conflits

Questions/réponses

12h30/13h30 : Déjeuner libre

Après-midi : 13h30/16h30 avec une pause

Les étapes du processus de droit collaboratif : explications et démonstrations

Rencontre initiale avec le client,

Premier contact avec l'autre avocat

Rencontre de préparation avec le client

Première rencontre de règlement

Rencontres subséquentes

Entente et fin

L'accord de participation

Déontologie

Information du client

Documents utiles

SECONDE JOURNEE

Matinée : 9h/12h30 avec une pause

Retour sur la journée d'hier

Compétences en droit collaboratif

Techniques de communication : Exposés, démonstrations et exercices

- les questions ouvertes
- l'écoute active
- la reformulation
- le résumé

Jeu de rôle : rencontre initiale avec le client

12h30/13h30 / Déjeuner libre

Après-midi : 13h30/16h avec une pause

1°. Jeu de rôle : première rencontre de règlement

2°. Questions pratiques et déontologiques

3°. L'organisation des avocats en droit de la famille collaboratif

- Comment débiter une pratique en droit collaboratif-
- Comment créer un groupe de pratique en droit collaboratif